

Sommaire

I- Activité 1 (En quoi consiste la mise en forme des caractères ?)

II- Activité 2 (En quoi consiste la mise en forme des paragraphes ?)

I- Activité 1 (En quoi consiste la mise en forme des caractères ?)

A la suite d'une demande du professeur de français, Samia a réalisé un article sur «Le conseil de gestion du collège».

Les deux documents suivants correspondent au texte avant et après la mise en forme des caractères de cet article :

Le conseil de gestion est formé par le Directeur du collège, des représentants de l'administration, des représentants des professeurs, le président de l'association des parents, un représentant de la collectivité locale. La majorité de ces membres sont élus. Ce conseil est un exemple de fonctionnement de la démocratie dans l'établissement. Il se réunit deux fois par an et prend des décisions concernant le collège.

Le CONSEIL DE GESTION est formé par le Directeur du collège, des représentants de l'administration, des représentants des professeurs, le président de l'association des parents, un représentant de la collectivité locale. La majorité de ces membres sont élus. *Ce conseil est un exemple de fonctionnement de la démocratie dans l'établissement.* Il se réunit *deux fois par an* et prend des décisions concernant le collège.

1. Comparez les deux documents (1 et 2) et citez toutes les différences au niveau de la forme des caractères.
2. Faites la saisie du texte du document 1 et appliquez la mise en forme nécessaire pour obtenir le document 2.

II- Activité 2 (En quoi consiste la mise en forme des paragraphes ?)

A l'occasion de l'ouverture de la nouvelle session du parlement de l'enfant marocain, Sami est chargé de faire un exposé sur ce sujet.

Les deux documents suivants correspondent à son texte avant et après un essai de mise en forme des paragraphes :

Le parlement de l'enfant ¶
Le parlement de l'enfant est une institution non gouvernementale à caractère moral s'appuyant sur des règles et des bases démocratiques. ¶
Le référentiel°: ¶
Le parlement de l'enfant tire son référent:…
Des valeurs de la religion islamique et de ses préceptes tolérants, …
De la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant comme elle a été ratifiée par notre pays, …
De la constitution et des lois marocaines en vigueur. ¶
Le rôle°: ¶
Le parlement de l'enfant joue un rôle sur les plans régional et national dans la défense de l'enfant et de ses droits ainsi que dans l'intervention auprès des responsables par le biais des recommandations, des propositions et des questions.
Les objectifs°: ¶
Le suivi de la mise en application de la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. ¶
L'ancrage de la culture des droits de l'enfant et la sensibilisation à son importance. ¶
La promotion de l'éducation démocratique, de la citoyenneté et de la tolérance. ¶
La promotion d'une culture de dialogue entre les enfants d'une part et entre les enfants et les responsables d'une autre part. ¶
L'activation des droits de participation chez les enfants. ¶
La prise en considération de la place de l'enfant dans la famille et la société. ¶
Les membres°: ¶
Le parlement de l'enfant est composé de 357 membres : 325 enfants scolarisés dans le cadre de l'éducation nationale, représentent l'ensemble des institutions scolaires réparties en circonscriptions législatives en conformité avec le découpage administratif, 8 des instituts de la formation professionnelle, 8 des non voyants, 6 des sourds-muets, 6 des enfants nécessitant un intérêt particulier et 4 des écoles de mission étrangères. ¶

Le parlement de l'enfant

Le parlement de l'enfant est une institution non gouvernementale à caractère moral s'appuyant sur des règles et des bases démocratiques.

1. Le référentiel :

Le parlement de l'enfant tire son référent:
Des valeurs de la religion islamique et de ses préceptes tolérants,
De la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant comme elle a été ratifiée par notre pays,
De la constitution et des lois marocaines en vigueur.

2. Le rôle :

Le parlement de l'enfant joue un rôle sur les plans régional et national dans la défense de l'enfant et de ses droits ainsi que dans l'intervention auprès des responsables par le biais des recommandations, des propositions et des questions.

3. Les objectifs :

Le suivi de la mise en application de la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

- L'ancrage de la culture des droits de l'enfant et la sensibilisation à son importance.
- La promotion de l'éducation démocratique, de la citoyenneté et de la tolérance.
- La promotion d'une culture de dialogue entre les enfants d'une part et entre les enfants et les responsables d'une autre part.
- L'activation des droits de participation chez les enfants.
- La prise en considération de la place de l'enfant dans la famille et la société.

4. Les membres :

Le parlement de l'enfant est composé de 357 membres : 325 enfants scolarisés dans le cadre de l'éducation nationale, représentent l'ensemble des institutions scolaires réparties en circonscriptions législatives en conformité avec le	découpage administratif, 8 des instituts de la formation professionnelle, 8 des non voyants, 6 des sourds-muets, 6 des enfants nécessitant un intérêt particulier et 4 des écoles de mission étrangères.
--	--

1. Quel est le nombre de paragraphes dans le document 1 ?
2. Quel est le rôle des deux caractères ¶ et ¶ ?
3. Comparez les deux documents et citez toutes les différences au niveau de la forme des paragraphes.
4. Saisissez le texte du document 1. Notez ensuite les actions que vous effectuez pour le traiter et obtenir le document 2.